



## Revue européenne des migrations internationales

vol. 24 - n°3 | 2008  
Numéro ouvert

---

### Anne-Sophie BRUNO et Claire ZALC, Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19e-20e siècles : actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003

Antoine Pécoud

---



#### Édition électronique

URL : <http://remi.revues.org/4867>  
ISSN : 1777-5418

#### Éditeur

Université de Poitiers

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008  
Pagination : 230-232  
ISBN : 978-2-911627-50-7  
ISSN : 0765-0752

#### Référence électronique

Antoine Pécoud, « Anne-Sophie BRUNO et Claire ZALC, *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19e-20e siècles : actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 24 - n°3 | 2008, mis en ligne le 09 juillet 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://remi.revues.org/4867>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Université de Poitiers

## NOTES DE LECTURE

**GARBAYE, Romain**

Getting Into Local Power. The Politics of Ethnic Minorities in British and French Cities.– Oxford, Blackwell, 2005.– 266 p.  
ISBN : 9781405126977

Publié en 2005, ce livre de Romain Garbaye (Paris IV) a obtenu le prix 2006 du meilleur livre sur la politique locale de l'Association Américaine de Science Politique ainsi que le « Prix de la recherche 2006 » de la SAES/AFEA (Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur/Association Française d'Études Américaines). Il représente un apport majeur dans l'analyse comparée des schémas et configurations de la « politique ethnique » ou « politique des minorités » au plan local, dans trois villes britanniques et françaises (Birmingham, Lille et Roubaix). La réflexion se structure autour de six grands chapitres. Le premier permet de poser le cadre analytique et théorique, l'auteur se situant dans une approche critique de l'institutionnalisme historique. Il va ainsi proposer quelques « innovations » au modèle de l'institutionnalisme historique : « I move away from their 'bottom-up' approaches, which construes the styles of mobilization of minorities as their dependent variables, and prefer a 'top-down' approach, focusing on the strategies of the local elites in managing both immigrant mobilizations and xenophobic mobilization against immigrants (...). I draw more easily on historical-institutionalist theory (...). Finally my institutional framework is limited to a number of selected institutional variables at the local level » (p. 20-21). Les variables principales retenues sont donc le cadre national, c'est-à-dire la politique d'immigration et les relations entre pouvoir central et pouvoir local dans chaque pays ; la politique des partis au plan local ; et les styles de gouvernement local.

Les deux chapitres suivants brossent le cadre général des politiques migratoires françaises et britanniques. L'auteur insiste sur la divergence des « régimes » mais aussi sur certaines formes de convergences caractérisés par une évolution distincte depuis l'après-guerre : d'une part, un régime libéral de

citoyenneté, basé sur la dépolitisation et des « relations raciales » en Grande-Bretagne qui se transforment de l'indifférence à la pratique de la coalition multiethnique d'une ville dirigée par le Labour ; d'autre part, un régime centralisateur, avec une montée de la xénophobie et une politique d'exclusion, fondé sur une machine politique locale d'exclusion (à Lille, ville dirigée principalement par le Parti socialiste) mais parfois d'inclusion pragmatique (à Roubaix, ville dirigée par des coalitions de gauche et droite en alternance). Trois chapitres reviennent en détail, étayés par une recherche de terrain approfondie, sur les transformations des contextes locaux et sur les pratiques de la politique ethnique au plan local. La conclusion souligne les apports et limites de l'institutionnalisme historique, tout en notant l'importance du cadre politique local et ses conséquences parfois distinctes, dans le cas français notamment.

Les révoltes urbaines que connaissent de manière cyclique la France et la Grande-Bretagne semblent pour certains médias l'unique mode d'expression politique des minorités ethniques. Pourtant, le livre de Romain Garbaye démontre, par une étude historique et comparative, que l'exclusion ou l'inclusion politique, tout comme la pratique du pouvoir au plan local forment également un ciment de mobilisation politique dans le contexte de stratégies mises en œuvre par les leaders locaux pour « canaliser » ou « gérer » la diversité locale sur le plan politique. Les questions de départ ont donc été les suivantes (p. 3) : dans quelles conditions les minorités ethniques peuvent-elles être élues au conseil municipal ? Si elles en sont exclues, pourquoi et comment ? Pourquoi certaines villes ont-elles une représentation importante des minorités ethniques (Afro-Caribéen et Pakistanais à Birmingham) et d'autres pratiquement aucune (Maghrébins à Lille) ? Quel type de carrière ou trajectoire politique ces élus ethniques mènent-ils ? (par exemple, cooptation à Roubaix). Et finalement, que nous apporte cette comparaison dans l'analyse de l'ouverture ou de la fermeture des systèmes politiques européens aux minorités ethniques ? L'ouvrage couvre principalement la période

des années 1980 aux attentats de 2001. C'est peut être ce seul aspect qui ouvre quelques regrets. L'impact des événements du 11 septembre 2001 sur les politiques locale et nationale face aux populations étrangères et d'origine étrangère auraient pu mériter un développement allant au-delà d'un chapitre conclusif. En effet, la logique du régime libéral anglo-saxon a fortement été mise à mal par l'après 11 septembre, suivi des émeutes urbaines de Bradford par exemple (puis des attentats du 7 juillet 2005), et il est certain que cette nouvelle structuration a eu des conséquences importantes sur la gestion de la diversité politique au plan local.

La comparaison des trois villes montre au final qu'une évolution générale vers l'inclusion (même partielle) des minorités dans les conseils municipaux a eu lieu dans les années 1980 et 1990, mais que des distinctions importantes existent. Ainsi, cette orientation a vu le jour bien plus tôt en Grande-Bretagne qu'en France ; les élus ethniques de Birmingham ont une véritable « carrière » professionnelle au sein du Labour, alors qu'en France il s'agit plutôt de leaders associatifs cooptés pour une période déterminée ; le processus s'est ancré en Grande-Bretagne comme indissociable de l'évolution des pratiques politiques locales alors qu'il reste ponctuel en France ; enfin, ces changements se sont accompagnés d'un appareil de politiques anti-discriminatoires dans le premier cas, et non dans le second. C'est là que l'appareil méthodologique déploie tout son sens. En effet, les enquêtes et entretiens qualitatifs menés par l'auteur avec les acteurs clefs des processus politiques locaux dévoilent les mécanismes et stratégies bâtis pour gérer la diversité locale, comme une entreprise gèrerait la diversité de ses ressources humaines. Ainsi, à Birmingham, « Labour elites of the city co-opted ethnic minority politicians in their networks in the 1980s and 1990s, in effect building a multi-ethnic coalition and thereby encouraging a process of incorporation of minorities in the political system » (p. 93). L'ouverture de la structure d'opportunités politique à cette période par les Travailleurs — et beaucoup plus tardivement et de moindre ampleur par les Conservateurs — va engager le début de trajectoires d'élus ethniques afro-caribéens et asiatiques en

coalition avec la majorité blanche. Cette ouverture était aussi une réponse à l'activisme local et communautaire des différents groupes. Ceci oblige finalement l'auteur à croiser son approche « par le haut » avec une approche « par le bas » de la politique ethnique. Romain Garbaye en déduit l'existence de trois modèles de cooptation : le patronage des années 1970 à 1980 ; les activistes radicaux des années 1980 à 1990 ; et le modèle de la communauté ethnique plus récemment. Par conséquent, ce sont quatre facteurs principaux qui ont facilité l'émergence de ce cadre ouvert à la participation politique des minorités : le système électoral local, la pluralité, le fonctionnement interne du Labour et la structure de la concurrence partisane. On pourrait toutefois questionner le fait que parmi les variables, les mobilisations des acteurs ethniques eux-mêmes ne semblent pas peser ou si peu dans la mécanique locale.

Dans son chapitre sur Lille, l'auteur discute deux éléments du cadre institutionnel, le mode local de gouvernement et la politique locale. Deux caractéristiques principales ressortent de l'analyse : « (1) the combination of a well-established local elite and a majoritarian electoral system for municipal elections, which insulates elites from social demands, and (2) the emergence since the 1970s of a powerful Socialist Party 'machine' » (p. 146). En effet, après un détour par l'histoire de l'immigration et des transformations urbaines liées à la restructuration industrielle de cette région, Garbaye avance que les autorités locales ont mis en place un système de « désavantage » ou d'exclusion fondé sur la classe sociale et le territoire, tout en ignorant les spécificités sociodémographiques de la présence d'une importante minorité maghrébine. Contrairement à Birmingham où a émergé une génération de militants issus des minorités et souvent nés à l'étranger, à Lille le manque de capacité de mobilisation est dû à l'exclusion politique des descendants d'immigrés nés en France. Mais au-delà du facteur générationnel, c'est aussi la « machine politique locale », socialiste en l'occurrence, qui a joué à la fois sur le non droit de vote des étrangers aux élections locales, le faible taux d'inscription et de participation de la « deuxième » génération et surtout sur la

séparation entre engagement associatif et de parti. L'échec relatif de la Marche des Beurs de 1983 dans sa version locale incarnée par les associations comme *Texture* ou *Les Craignos* est attribué à la subordination des associations aux autorités locales, à la fermeture du Parti socialiste aux minorités, à la stratégie de division des groupes issus des minorités, et à la montée parallèle du *Front National*. À la différence de Birmingham, le principe de cooptation n'a pas progressivement remplacé celui d'indifférence.

Enfin, l'étude — un peu moins détaillée — de Roubaix permet de souligner combien le cadre local d'opportunité joue un rôle fondamental dans la structuration de l'inclusion ou l'exclusion des minorités en politique. La politique locale s'est singularisée par des coalitions changeantes et par l'organisation de groupes associatifs sur base des quartiers. Cette combinaison a permis l'incorporation progressive des minorités dans la politique locale et la mise en place de politiques anti-discriminatoires en avance sur Lille. Le vote croissant pour le *Front National* a aussi généré une forme d'action associative importante sur laquelle la municipalité de centre-droit notamment n'a pas eu le contrôle comme à Lille mais a opéré une ouverture à la représentation au sein des partis : « This process of change has taken place in the context of a unique political history characterized by an old tradition of immigration and inclusion of outsiders and long periods of cross-party management of the city » (p. 210).

On regrettera seulement que les voix de ces acteurs ne soient pas plus présentes dans l'ouvrage qui s'appuie pourtant sur une étude de terrain extensive. À partir du matériau collecté, l'auteur aurait pu laisser plus de place à l'écoute des discours des élus et surtout des électeurs ethniques, afin de renverser quelque peu la vision 'top-down' si discutée par d'autres auteurs entre autres, comme Boussetta ou Martiniello.

L'auteur permet ainsi par son ouvrage de souligner tant les forces que les limites de l'institutionnalisme historique. La comparaison des trois « cultures politiques » locales et surtout des cadres d'opportunités existants — au-delà des différences et convergences des politiques nationales d'incorporation poli-

tique des minorités, forment un facteur clef de compréhension de la politique « minoritaire ». Le mécanisme d'incorporation n'est donc pas linéaire et les stratégies locales peuvent avoir des conséquences surprenantes sur l'inclusion politique des minorités.

Emmanuelle LE TEXIER  
Maître de Conférences en civilisation  
américaine à l'Université de Lille III,  
chercheuse associée au CEDEM

**de VILLANOVA Roselyne et VERMÈS Geneviève (dir.)**

Préface de François LAPLANTINE,  
Le métissage interculturel. Créativité dans les relations inégalitaires.— Paris, l'Harmattan, Collection Espaces interculturels, 2005.— 245 p.  
ISBN : 2-7475-9339-8

Après vingt ans de publication chez l'Harmattan dans le champ des relations interculturelles, le dernier ouvrage collectif codirigé par Roselyne de Villanova et Geneviève Vermès, s'attache à la question du métissage dans l'interculturalité. L'originalité de cet ouvrage tient précisément à sa perspective méthodologique : interroger les processus de métissage générés par les contacts des cultures dans les mondialisations comme des créations. Partant d'un postulat de départ, « le métissage aurait à voir avec la capacité psychique et cognitive de créer » (p. 17), cet ouvrage invite le lecteur à explorer la créativité métisse dans différents domaines partant du plus quotidien au plus artistique, à la croisée de deux axes : « celui des temps longs, qui intègrent les évolutions internes, les changements imperceptibles, la continuité endogène et l'appropriation lente, fruit de changements structurels et celui des temps courts des dynamiques de l'interaction interculturelle, de l'événementiel, de l'éphémère, jusqu'à celui de la communication orale. » (p. 19). L'objectif vise à saisir la spécificité du processus des métissages et ce qu'il produit.

Si ce livre se place délibérément du côté de la créativité, c'est-à-dire des formes constituées et en train de se constituer, des « modulations de formes », les auteurs usent non sans détour épistémologique de la notion de métissage.

Alors que nous assistons ces dernières années à une banalisation du terme, l'ouvrage soutient en effet que l'appréhension du métissage en tant que logique, demeure délicate. C'est le dessein de François Laplantine de rappeler en préface, la complexité syntaxique du métissage et la difficulté de le circonscrire. « Tout ce qui se rencontre et s'assemble n'est pas nécessairement métis [...] Faut-il rappeler que si l'on mélange tous les sons, on n'obtient seulement du bruit et que si l'on mélange toutes les couleurs, on obtient uniquement du gris ? [...] On reconnaît un métissage dans un mouvement de vibration et d'oscillation. » (p. 10-11). De leurs côtés, Roselyne de Villanova et Geneviève Vermès établissent un état de la question et précisent leur ancrage théorique : du dialogisme de Bakhtine aux recherches anglo-saxonnes (cultural studies, subaltern studies et postcolonial studies). Au terme de cette présentation, le lecteur acquiert au moins une certitude : comprendre le processus du métissage nécessite de se détourner des conceptions idéalistes et de renoncer aux logiques catégorielles et classificatoires.

Les douze contributions réunies ici sont le fruit d'un séminaire qui s'est tenu les 22 et 23 mai 2003, au Centre culturel Calouste Gulbenkian à Paris. Ces contributions s'organisent en deux parties. La première est consacrée aux métissages dans la littérature, l'art et le langage. La deuxième partie est consacrée aux métissages architecturaux et urbains. Toutes ces contributions ont été menées sur des terrains variés (Antilles, Algérie, Europe, Argentine, Sri Lanka, Brésil, Indonésie, Asie centrale, Inde du Sud) et comprennent d'importantes illustrations graphiques (photographies, cartes, plan, coupes) et documentaires (sources littéraires, historiques, linguistiques). Le fil conducteur de ces contributions vise à rendre compte de la constitution d'un patrimoine ordinaire métis, sa réception sociale et politique, c'est-à-dire comment des groupes ou des individus se réapproprient des « ressources d'origine et d'horizons divers » pour produire de nouvelles formes et de nouvelles ressources communes (p. 16). Sachant que le métissage « n'est pas constitué à proprement parler d'"emprunts" mais plutôt de transmutations de ce que, dans un premier temps, on reçoit. Il est irréductible à la somme de "composantes"

qui seraient premières ontologiquement ou chronologiquement » (p. 9).

Dans cet esprit, la première partie pose une série de questions : Qu'appelle-t-on métissage littéraire ? (A. Tessonneau) Quelle est la situation de la littérature métisse en Algérie ? (M. Yelles) Le tag et le tango sont-ils des créations métisses anonymes et collectives ? (R. Hess ; G. Boudinet) Peut-on envisager la musique baroque éminemment européenne comme une création métisse ou métissée ? (G. Varro) Comment les chants créoles ont-ils influencés la musique populaire moderne sri-lankaise ? (S. de Silva Jayasuriya) La langue parlée au Brésil est-elle le portugais ou y a-t-il une spécificité brésilienne ? (G. Vermès).

Pour y répondre, les auteurs repensent les dynamiques de rencontre ainsi que la circulation des influences réciproques entre modèles dominants et mineurs, c'est-à-dire ce qui se produit dans le contact et l'échange entre des populations de cultures, de statuts et/ou de sexes différents. Les métissages artistiques ne sauraient donc se réduire à un effet de mode. (M. Yelles). De même qu'ils ne sauraient se réduire à « l'influence du savant sur le populaire. » (p. 18). Ils sont au contraire affaire de « compétence interactionnelle ». (A. Tessonneau) Ainsi, la littérature métisse ou le tango par exemple sont le produit d'un métissage qui consiste à « faire entrer » dans sa propre langue et son corps de l'étrangeté. (A. Tessonneau ; R. Hess) Au terme de cette première partie, nous pouvons légitimement nous demander en quoi les genres artistiques étudiés sont-ils plus propices que d'autres aux créations métisses. Quand est-il de l'art cinématographique et de l'art théâtral par exemple ? Mais là n'est pas l'enjeu d'une étude sur les dynamiques des métissages. Les auteurs postulent que la créativité métisse est tributaire d'une histoire, d'un contexte socio-politique, d'une situation d'interaction non d'un genre ou d'un espace spécifiques. De sorte que si la créativité métisse n'est jamais statique, elle n'émerge et ne se développe pas n'importe quand mais précisément « dans cet écart où sont confrontées culture minoritaire et culture majoritaire. » (p. 238). La condition de la création métisse c'est le contact culturel et ce qui se joue dans la « successivité. » Ce qui ne veut pas dire que tout contact culturel

*engendre de la créativité métisse dans le contexte actuel de la mondialisation.*

*La deuxième partie formule d'autres questionnements plus inédits, nous semble-t-il, au regard des thèmes et des contextes étudiés : l'impermanence stylistique de l'architecture caribéenne (A. Dublin), la formation de nouvelles rues marchandes balinaises comme modalité du passage du rural à l'urbain (N. Lancret), la trace des structures spatiales engrammées de la yourte et de la colonne de l'iwan ou la mémoire de l'architecture nomade dans la maison d'Asie centrale (J.-P. Loubes), le parcours des premières influences indiennes dans l'architecture indo-portugaise (H. Carita), la ville comme place créative, lieu de production d'une urbanité métisse (R. de Villanova). Les travaux sur l'architecture et l'habitat asiatique sont effectivement relativement récents dans la recherche interculturelle francophone. Si les formes architecturales et urbaines deviennent des entrées privilégiées pour saisir « la productivité cognitive et sensible des dominés », c'est aussi, nous semble-t-il, parce qu'elles ouvrent une réflexion sur les outils méthodologiques et conceptuels dont dispose le chercheur : À quelle échelle faut-il se situer et quels sont les différents niveaux de lecture du processus de métissage ? Qu'est-ce qui perdure au-delà des transformations de l'architecture liées aux évolutions techniques, sociales, économiques, historiques ? (J.-P. Loubes) Quelles sont les capacités des citoyens à produire des formes architecturales qui leur soient propres ? (N. Lancret) La ville dans ses formes concrètes ne serait-elle pas des « énoncés construits par les interactions sociales ? » (R. de Villanova) Les auteurs sont unanimes sur au moins un point : le modèle d'interprétation de l'histoire de l'art, c'est-à-dire les cadres esthétiques et mentaux de l'historiographie européenne ne sont pas transposables au contexte de production architecturale dans les pays colonisés. (A. Dublin ; H. Carita ; J.-P. Loubes) Pour Anne Dublin, il n'est pas question de stratification stylistique mais d'hybridation et de créolisation architecturale dans la situation de colonisation.*

*Une remarque conclusive ressort de cette deuxième partie : si la création métisse ne se réalise pas en dehors des situations de*

*confrontations culturelles passées et présentes, elle ne se réalise pas non plus n'importe comment. Autrement dit, « Les choses ne se mélangent pas spontanément ou à la faveur d'attractions soudaines mais le métissage se fait sur une structure. Cette structure identifie une culture (un ensemble culturel) (...) C'est "ce qui reste quand tout change." » (p. 195-196). Toutefois, la perspective structuraliste ne semble valide que dans son dépassement. Dans le cadre d'une étude sur les transformations d'une voie résidentielle balinaise en rue à vocation commerciale, Nathalie Lancret observe d'un côté l'intégration dans les formes architecturales coutumières d'une architecture dite internationale et des manifestations de style balinaise, ce qui provoque des rencontres inopinées entre les structures ; de l'autre, des formes architecturales marchandes juxtaposées et ajustées aux architectures domestiques en place, ce qui transforme les configurations spatiales. Dans ce contexte de transformation, ce dont il est question c'est bien de négociation sur la place à accorder à l'économie et à la rentabilité dans le respect des contraintes de l'environnement culturel. Nous mesurons ainsi combien ces processus se situent aussi parfois à la limite du métissage. Nous comprenons également que « faire avec » les modèles architecturaux hérités, n'est qu'une logique parmi d'autres. Mémoires, innovations sociales, confrontation, réciprocités et créativité ne sont pas antagonistes dans les processus des mélanges.*

*L'intérêt de cet ouvrage peut se résumer en trois points. Le premier point rappelle que l'enjeu du métissage réside moins dans son objet d'étude que dans sa problématique. Le métissage est ici « résolument temporel. » (Laplantine, François, « L'anthropologie genre métis », in Christian Ghasarian (dir.), De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux. Paris, Armand Colin, 2002, pp. 143-152). Le deuxième point est plus directement méthodologique. Les démarches adoptées procèdent par études de cas interrogées depuis différents lieux et spécialisations disciplinaires : anthropologie historique, anthropologie architecturale, littérature, linguistique, archéologie. Dans ce cadre,*

*l'approche anthropologique ne s'affirme plus comme un détour mais comme un gage de fidélité. La perspective pluridisciplinaire apporte de surcroît une relative cohérence à la diversité des cas étudiés. Le troisième point enfin est théorique. Chacune de ces contributions aiguise notre regard et restaure de la distance critique vis-à-vis des notions d'authenticité, de cosmopolitisme, d'acculturation et d'éclectisme, véhiculées dans les discours politiques, publicitaires et les réflexions sociologiques. Ce bénéfice critique résulte d'une attention portée au vocabulaire technique du métissage (créolisation, intraculturalité, interculturalité, hybridation, diglossie) et à son usage. Seule la notion de « transculturel » semble écartée. Néanmoins, nous restons dans l'attente d'une conclusion conséquente, qui en évitant les méfaits de la généralisation, éclaire d'un point de vue théorique la spécificité des processus des mélanges et ces effets. Les éléments conceptuels demeurent en définitive épars et notre compréhension du processus, brouillée. Aussi, nous pouvons nous demander si l'intérêt de cette publication, ne se décuple pas à la faveur d'une connaissance de la pensée métisse et à la condition d'une lecture préalable du numéro spécial de la revue Espaces et Sociétés (n° 113-114, 2003) consacré à « l'architecture et l'habitat dans le champ culturel », dans lequel nous retrouvons la plupart des auteurs. Dans cette optique, notre appel à une conclusion sur une théorie du lien métis, c'est-à-dire à un troisième volume, apparaît d'autant plus légitime.*

Julie GARNIER

Université de Poitiers-Migrinter

**BRUNO Anne-Sophie et ZALC Claire**  
(textes recueillis par)

Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles : actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003. – Paris, Éditions Publibook, 2006. – 278 p.  
ISBN : 2748311302

*Ce livre réunit des contributions autour des rapports entre immigration et petites entreprises en France ; il aborde le sujet sous l'angle de la longue durée (19 et*

*20<sup>ème</sup> siècles) et réunit, outre des historiens, des chercheurs d'autres disciplines comme la sociologie ou la géographie. La création d'entreprises par des immigrés est un thème encore peu traité dans le cas français, du moins en comparaison avec les pays anglo-saxons ; de plus, il est le plus souvent abordé de manière très contemporaine, sans perspective historique. Autant dire donc que cette démarche est, à bien des égards, novatrice et propose des éclairages nouveaux sur l'entrepreneuriat immigré.*

*Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc rappellent dans leur introduction que le droit de commercer était entendu, jusqu'en 1880, comme une liberté fondamentale ; le monde du commerce ne faisait l'objet d'aucune restriction basée sur la nationalité et la notion de « commerçant étranger » n'avait donc guère de sens. C'est entre autres pour cette raison que l'histoire de l'immigration a jusqu'à présent travaillé beaucoup plus sur le monde industriel et salarié que sur les immigrés créateurs d'entreprises. Ce n'est que progressivement que le droit des étrangers à ouvrir et gérer des entreprises a été limité, notamment dans des secteurs sensibles comme la presse, les casinos ou les bars et cafés. Dans ce dernier cas, le but était de contrôler des lieux qui non seulement favorisaient la consommation d'alcool, mais pouvaient aussi servir de cadre pour des rassemblements publics à caractère politique — objectif particulièrement pertinent en période de guerre.*

*Plusieurs chapitres montrent également l'imbrication des motivations politiques et économiques dans cette « nationalisation » du commerce : ainsi, si l'intervention étatique a parfois été mal perçue dans un monde de commerçants attachés à leur liberté, des thèmes comme la concurrence déloyale représentée par les étrangers ont peu à peu légitimé les restrictions imposées aux activités commerciales des étrangers et ont ancré dans les mœurs l'idée que Français et étrangers n'étaient pas égaux devant le commerce. Loin de présenter un intérêt purement historique, ces analyses montrent au contraire la genèse de la situation actuelle : non seulement certaines décisions d'alors sont encore en vigueur aujourd'hui (comme l'interdiction pour les étrangers d'ouvrir une entreprise*

*dans certains secteurs), mais des enjeux fondamentaux prennent aussi naissance à cette époque — comme les tensions entre contrôle étatique, dynamiques économiques et liberté d'entreprendre, si caractéristiques de la période actuelle de mondialisation.*

*À l'instar d'autres travaux issus de cette « école » de l'histoire de l'immigration en France (comme ceux de Gérard Noiriel, Philippe Rygiel ou Alexis Spire, notamment), les contributions à ce livre insistent beaucoup sur l'interprétation, par les acteurs, du droit et des règlements. Comprendre l'histoire des politiques d'immigration ne suppose pas seulement de recenser l'évolution du droit en la matière, mais de comprendre qui en détermine l'élaboration, les intérêts des forces en présence, et la manière dont il est mis en œuvre ; aussi les pratiques et les représentations des agents de l'État ou des membres des chambres de métier et de commerce sont-elles aussi importantes que les textes juridiques. Cette approche légitime la démarche socio-historique puisque seule l'étude, au cas par cas, des décisions prises par ces différents acteurs permet de comprendre la situation réelle des étrangers.*

*Outre le statut juridique de l'entrepreneur étranger, un second axe de questionnements porte sur le rôle de l'entreprise dans le parcours migratoire, à propos duquel deux visions s'opposent. Selon la première, la création d'entreprises est associée à la mobilité sociale : elle permet de sortir des conditions défavorables et aliénantes du salariat, d'acquérir une indépendance vis-à-vis d'une société d'accueil souvent hostile, de conquérir un statut social envié et reconnu par l'entourage du migrant resté au pays, de jouer un rôle dans sa communauté — et d'incarner, en somme, le mythe du self made man, de l'immigré arrivé sans le sou et qui réussit par son travail et son sens des affaires. Pour d'autres en revanche, la création d'entreprises doit être comprise comme la seule réponse possible aux contraintes qui frappent les immigrés (sous-emploi, chômage, précarité), comme un piège qui place le migrant dans une dépendance vis-à-vis de sa famille et de son groupe, et comme une voie sans issue qui enferme les immigrés dans des activités à la marge de l'économie.*

*L'approche historique de ce livre permet d'aborder ce débat classique sous l'angle relativement innovant de la longue durée ; certains chapitres retracent l'itinéraire de familles commerçantes sur plusieurs décennies. Apparaissent ainsi la variabilité des trajectoires, en fonction non seulement de l'ethnicité mais aussi du secteur ou du genre ; l'impact des crises sur les commerces étrangers ; les relations complexes des entrepreneurs vis-à-vis de leur famille et de leur milieu d'origine, faite à la fois de fidélité et de ruptures ; et la complexité de la notion même de « succès » — puisqu'elle dépend des points de vue souvent divergents des sociétés d'origine et de destination et des migrants eux-mêmes.*

*Les deux autres thèmes abordés sont l'implantation socio-géographique des entreprises étrangères et les pratiques des entrepreneurs. La question de la localisation des entreprises est centrale dans la littérature sur le sujet, dans la mesure où les commerces tenus par les immigrés contribuent à refaçonner les territoires et les frontières, à la fois spatiales et identitaires, qui traversent les espaces urbains. Quant à la question de la pratique des entrepreneurs, elle évoque les ressources que ces derniers peuvent mobiliser, en termes de crédit, de personnel, de clients ou de réseaux sociaux, et les arbitrages auxquels ils doivent faire face dans leur pratique quotidienne du commerce. Est en particulier abordée l'éventuelle spécificité des entrepreneurs étrangers : sont-ils par essence différents des entrepreneurs nationaux ou leurs pratiques convergent-elles avec celles de commerces similaires tenus par des nationaux ?*

*Le principal handicap de ce livre est l'absence de références à un corpus de recherches auquel il pourrait contribuer. Les coordonnatrices du volume soulignent certes l'absence de recherches disponibles sur ce thème, mais elles font l'impasse, de façon difficilement compréhensible, sur les travaux anglosaxons — qu'elles expédient dans une note de bas de page lapidaire. Il est également frappant de constater qu'aucun des autres auteurs ne mobilisent sérieusement les travaux des chercheurs britanniques et américains, alors que ce sont eux qui ont le plus fait avancer les études dans ce domaine. C'est parti-*

*culièrement décourageant car, comme le soulignent les coordinatrices du volume, il s'agit essentiellement de jeunes chercheurs dont on aurait pu attendre davantage d'ouverture à l'international. Il ne s'agissait pourtant pas pour les auteurs de s'inféoder aux approches anglo-saxonnes et de remettre en cause la singularité de leur approche, mais plutôt de voir comment leur démarche aurait pu utilement inviter à nuancer certaines des*

*thèses dominantes sur ce sujet à l'étranger. Hormis ce défaut somme toute classique, cette collection d'articles offre un éclairage intéressant sur l'entrepreneuriat immigré, que tous ceux qui travaillent sur ce thème sont susceptibles de trouver utile.*

*Antoine PÉCOUD*

*Division de la recherche et des politiques  
en sciences sociales à L'Unesco*